

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 40 (1951-1954)  
**Heft:** 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Kapitel:** L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE  
L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE  
**Autor:** B., H.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mission appointed by the organisers of the Congress; in this case those publications not exhibited would be returned to their owners at the expense of C.N.D.P., Paris.

- (b) The return to Paris of all material exhibited will be the responsibility of C.N.D.P.
  - (c) After the exhibition, all the documents will become the property of the C.N.D.P., Paris, where they will be included in the collection assembled for the International Mathematical Instruction Commission by the good offices of M. Chatelet.
- 

### L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

La Commission internationale de l'Enseignement mathématique voyait dans le Congrès d'Amsterdam une occasion particulièrement favorable de se présenter, pour la première fois depuis sa reconstitution en 1952, devant le public mathématique.

La Commission organisa, dans le cadre du Congrès d'Amsterdam, une exposition de livres didactiques où l'Allemagne, les Etats-Unis, la France et l'Italie occupaient les places principales. Cette exposition, très fréquentée, permettait une comparaison très instructive entre les diverses méthodes d'enseignement des mathématiques.

Toujours dans le cadre de ce Congrès, onze rapports ont été présentés par différentes nations. Ils se groupaient sous les titres suivants :

- 1<sup>o</sup> Enquête sur l'enseignement des mathématiques, dans la période de 16 à 21 ans (programmes, méthodes...),
- 2<sup>o</sup> Enquête internationale sur le rôle des mathématiques et du mathématicien dans la vie contemporaine.

Les rapports de la première enquête constituaient une série de documents forts instructifs, révélant les efforts de différents pays. On était impressionné des formes diverses sous lesquelles les problèmes se présentent chez les différentes nations.

Le rapport de la seconde enquête tentait de dresser un inventaire de l'application des mathématiques aux activités et métiers les plus variés. L'enquête, qui n'en est qu'à ses débuts, sera poursuivie et un rapport sera présenté au prochain congrès, à Edimbourg.

Ces séances ont été suivies avec un grand intérêt et avec une unanime satisfaction par un public nombreux.

Enfin, le 29 octobre 1954, à Paris, a eu lieu la dernière réunion de l'exercice. Le travail de l'an prochain fut préparé et M. Châtelet remit la présidence à son successeur, M. Behnke.

H. B.

### LETTRE-CIRCULAIRE

#### DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE, ADRESSÉE AUX SOUS-COMITÉS NATIONAUX.

(En cas où l'existence d'un tel sous-comité national ne fût pas désigné à la Commission, la lettre s'adressera à l'organisation nationale adhérente.)

Selon les décisions prises à La Haye, le 1<sup>er</sup> septembre 1954, par l'Assemblée générale de l'Union mathématique internationale (U.M.I.), décisions dont vous trouverez le texte ci-joint, la composition de la Commission internationale de l'Enseignement mathématique (C.I.E.M.) doit être renouvelée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1955.

L'Assemblée générale de l'U.M.I. a nommé les dix membres « libres » qui feront partie de la C.I.E.M. Ce sont: MM. AKIZUKI (Kyoto, Japon), ASCOLI (Torino, Italie), BEHNKE (Münster/Westfalen, Allemagne), Ram BEHARI (New Delhi, Inde), P. DUBREIL (Paris, France), GERRETSEN (Groningen, Pays-Bas), JEFFERY (Kingston, Ontario, Canada), KUREPA (Zagreb, Yougoslavie), MAXWELL (Cambridge, Angleterre), STONE (Chicago, U.S.A.).

Cette Assemblée générale m'a, d'autre part, désigné comme président de la C.I.E.M. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 31 décembre 1958, et m'a confié la tâche d'organiser le travail de la Commission, avec l'aide des Sous-comités nationaux de l'Enseignement mathématique, qui sont déjà ou qui doivent être créés par les organisations nationales adhérentes à l'U.M.I., avec l'accord de leur Comité national.

Il importe que la C.I.E.M. soit définitivement constituée le plus tôt possible. C'est pourquoi je prends la liberté de vous demander de nommer d'urgence les deux délégués qui seront, en vertu des décisions de La Haye, les représentants, à la C.I.E.M., de votre Sous-comité national de l'enseignement. Je vous rappelle que, d'après ces décisions, les deux délégués doivent être désignés avec l'accord de votre Comité national de mathématiciens.

Il est très désirable que l'un au moins des deux délégués soit très au courant de toutes les questions concernant l'enseignement moyen. D'autre part, je formule personnellement le désir que les membres des sous-comités nationaux, qui avaient été désignés antérieurement comme délégués à la C.I.E.M., soient, dans la mesure du possible,